

# Au Fil de l'Eure

Journal d'Informations Municipales  
De Saint-Georges-sur-Eure



## L'ÉTÉ

*Ô temps suspends ton vol...*



Jacqueline CHAUVEAU  
Adjointe au Maire  
déléguée aux affaires culturelles,  
à l'évènementiel, à l'environnement et au  
fleurissement

## Sommaire

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Edito                  | 2       |
| Animations de la ville | 3       |
| Brèves Municipales     | 4 - 5   |
| Affaires communales    | 6       |
| Affaires scolaires     | 7       |
| Médiathèque            | 8 - 9   |
| E.S.P.A.C.E.           | 10 - 11 |
| Centre de Loisirs      | 12      |
| Associations           | 13      |
| Informations diverses  | 14      |
| Jeux d'été             | 15      |

## L'été s'installe !!!

L'arrivée de l'été et la douceur estivale annoncent la reprise des festivités.

Tout d'abord, le 22 avril, s'est tenu la fête patronale de la Saint Georges, son bric à brac et sa fête foraine qui ont attiré la foule. Puis, comme chaque année, ce 22 juin, « l'Estivale » avec son marché nocturne, artisanal et gastronomique couplé avec la fête de la musique a accueilli sur le parking de la maison des associations de nombreux commerçants et artisans. Côté musique, le concert de l'Harmonie municipale et la démonstration du Solo Danse ont ravi les promeneurs. Le bal costumé, animé par le Big Band de Saint Georges a fait revivre les années 50. Le 13 juillet à 23 heures autour de l'étang, sera tiré le traditionnel feu d'artifice musical. Nous vous invitons à venir nombreux à assister à ce spectacle. A ceux qui désirent participer au banquet du 14 juillet, il convient de s'inscrire en mairie.

La médiathèque vous propose gratuitement des animations riches et variées tels que la dictée pour tous, des expositions artistiques, des concerts, des lectures pour petits et grands sans oublier une sélection de livres à emprunter pour vos vacances.

L'été, c'est aussi le moment de prendre soin de la nature, notre environnement tient une place importante et notre commune a obtenu une 2<sup>ème</sup> fleur décernée par un jury régional et un label « arbre remarquable » a été attribué aux ifs du cimetière.

Le concours des maisons et balcons fleuris est maintenu comme chaque année. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie.

Le « nettoyage de printemps » en coopération avec Chartres métropole a eu lieu le 26 mai dernier, 22 personnes dont 8 enfants ont participé à cette opération de sensibilisation et de respect de la nature. Un grand merci à tous ces participants.

Dès la rentrée n'oubliez pas, le 8 septembre, le Forum des associations.

A toutes et tous je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.



LA POSTE

### Bureau de poste

**Le bureau de poste reste  
ouvert aux horaires habituels**

**A l'exception**

**Du 13 au 25 août 2018**

**Ouverture uniquement le matin.**

## Fête Patronale



La fête patronale a battu son plein le 22 avril pour la Saint-Georges.

## Fête des Voisins

Ce vendredi soir 25 mai, la météo n'était pas une alliée. Toutefois, elle n'a pas empêché la 19ème fête des voisins de se dérouler. Les irréductibles étaient là, pour partager avec leurs voisins un agréable moment, autour d'un repas ou d'un apéritif.

Moment de convivialité par excellence, où l'on trinque, mange, papote et rit autour de tablées formées un peu partout dans les quartiers de notre commune. Cette soirée permet de cultiver l'art du bon voisinage dans un esprit amical.



## Cérémonies



Cérémonie du 8 mai 1945 avec remise de médailles au titre de la Reconnaissance de la Nation à Messieurs Bernard PASQUIER, porte drapeau et Max FERRERO pour les services rendus au titre des anciens combattants d'Afrique du Nord.



Souvenir des Déportés le 29 avril 2018 avec le témoignage émouvant de Madame Geneviève COUSIN qui a retracé le parcours de son père Monsieur MIGNOT ancien résistant et déporté.

# Principales décisions prise en avril et mai 2018

## Finances

### - Compte administratif 2017

Le compte administratif 2017 est voté à l'unanimité.

Il laisse apparaître un excédent net global de 556 817,17 € qui se décompose suivant le tableau ci-dessous :

|                  | Fonctionnement | Investissement |
|------------------|----------------|----------------|
| <b>Recettes</b>  | 219 4326,65    | 863 081,63     |
| <b>Dépenses</b>  | 158 3792,34    | 916 798,37     |
| <b>Résultats</b> | + 610 534,31   | - 53 716,74    |

Du fait des mesures prises depuis 2 ans, on constate un redressement de la situation financière puisque la capacité du désendettement de la commune est revenue aux alentours de 3 années. Toutefois, la marge d'autofinancement reste réduite et des inconnues pèsent avec le dégrèvement de la taxe d'habitation et la pérennité de la Dotation Globale de Fonctionnement.

### - Compte de gestion 2017

Le compte de gestion établi par Madame la Trésorière de Courville-sur-Eure/Illiers-Combray, étant conforme au compte administratif de la commune, est approuvé à l'unanimité.

### - Affectation du résultat

Le résultat de la section de fonctionnement est affecté comme suit :

- 60 000 € en investissement,
- 550 534,31 € en fonctionnement.

### - Vote des taux 2018

Le produit des taux d'imposition pour 2018 est de 906 523 €. Il résulte de l'application aux valeurs locatives (revalorisées de 1,012%), des taux suivants :

- Taxe d'habitation : 12 %
- Taxe foncière bâti : 22,15 %
- Taxe foncière non bâti : 37,12 %.

Ces taux sont votés à l'unanimité.

### - Budget supplémentaire 2018

Il s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

- 550 534,31 € en fonctionnement
- 561 655,31 € en investissement

A noter que ce budget supplémentaire prévoit une enveloppe financière permettant de réhabiliter le bâtiment 5, rue de la Libération pour l'ouverture d'un gîte touristique et des provisions pour les travaux de voirie qui seront à mener dans le cadre des travaux d'assainissement collectif.

### • Demandes de subventions de Fonds départemental et d'Investissement et Fonds de concours.

Diverses subventions seront sollicitées auprès du département et de Chartres métropole pour les projets suivants :

- Création d'un gîte touristique communal et travaux de réfection de voirie de la rue Sully
- Achat de matériel pour les services techniques et travaux divers dans les bâtiments communaux.

## Plan local d'urbanisme

La commune ayant été saisie d'un recours gracieux contre le zonage du Plan Local d'Urbanisme, recours émanant du Groupement Foncier Agricole Mérobert, et relatif au classement en zone agricole des parcelles cadastrées section T n°766 et AK n°44 et 19, situées en bordure du hameau de Mérobert, le Conseil municipal, après avoir pris en considération les différents arguments :

- dit qu'il ne peut être accédé à la demande du GFA Mérobert qui est en contradiction avec les objectifs du Plan Local d'Urbanisme.
- décide de confirmer le zonage du PLU, tel qu'approuvé le 19 décembre 2017.

## Aménagement Foncier

Les modifications concernant les chemins ruraux et les limites territoriales proposées par la Commission communale d'aménagement foncier d'Orrouer sont adoptées

Grâce à la bonne réaction d'un référent de la participation citoyenne (voisin vigilant), la Gendarmerie a pu interpellé des individus, auteurs de plusieurs vols dans des exploitations agricoles.

N'hésitez pas à signaler immédiatement tout fait particulier en appelant le 17.

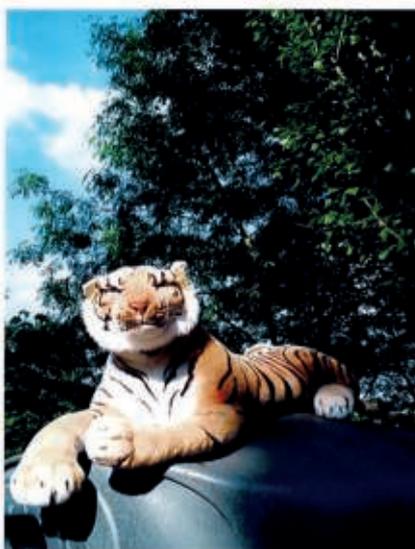
En cette période de beaux jours, ne laissez pas vos portes ou fenêtres non verrouillées. Si vous vous absentez plusieurs jours, participez à l'opération « Tranquillité vacances » en avisant votre voisin de votre absence ou en vous adressant en Mairie ou à la Gendarmerie.

## Toujours des incivilités...

### Conteneurs

Est-ce que les personnes qui déposent des ordures au pied des conteneurs ont de la considération envers les agents qui doivent remettre régulièrement en état les abords ceux-ci.

Si la présence d'un tigre en peluche fait sourire, par contre le jambon de montagne bourré d'asticots ferait vomir !



### Stationnement



Une fois de plus, nous demandons aux riverains de ne pas faire stationner leur véhicule sur les trottoirs.

Pensez aux assistantes maternelles qui doivent promener leurs bouts de chou en toute sécurité et aux personnes à mobilité réduite.

### Nuisances sonores

De nombreuses personnes ne respectent pas l'arrêté préfectoral concernant les nuisances sonores durant les fins de semaine et les jours fériés, soit par ignorance, soit par mauvaise volonté.

Il serait regrettable d'avoir à faire intervenir la Gendarmerie.

## Maisons Fleuries



Le 13 avril 2018, la remise des récompenses du concours des maisons fleuries s'est déroulée en la présence de Jacqueline CHAUCHEAU et Christian JAMINAIS, élus de la commission fleurissement. Après les remerciements adressés à la mairie de Mainvilliers pour le prêt de plantes ornementales qui décorent la salle de la maison des associations, aux employés des espaces verts de St Georges pour le fleurissement de la commune, notamment dans le lotissement des Errioux et l'accueil de 2 nouveaux participants, les lauréats ont reçu en récompense, un bon d'achat chez les fleuristes locaux et de la part du Conseil départemental, un diplôme et une entrée au Compa. Rappelons qu'il convient de s'inscrire en mairie pour participer à ce concours. Le fleurissement doit être visible de la rue. Les points sont attribués selon les critères suivants :

- Aspect général
- Ampleur et qualité du fleurissement
- Créativité, originalité
- Intégration du principe de développement durable

Le 1<sup>er</sup> prix a été remporté par Mme LEBIAN avec 65 points, talonnée de près par Mme GERMOND avec 64 points...Une dizaine de personnes ont totalisé entre 50 et 56 points.

Merci à ceux qui ont contribué à embellir notre commune et tous à vos plantoirs pour le prochain concours.

## Les nouvelles réalisations sur la commune



La tonte des brebis



Bancs de l'Eglise



Peinture de la grille du cabanon  
Jean MOULIN

Fin des travaux  
à la station d'épuration



Radar pédagogique

## Année scolaire 2017/2018: bientôt les Vacances!!!!

Sur le tableau, les maîtresses écrivent la date :

**Vendredi 6 juillet**

Ces mots résonnent dans la tête de chacun : Ce soir débutent les Grandes Vacances !

Soleil ! Sea, pelle et sable ! Moissons ! etc...

Et pourtant depuis le dernier bulletin municipal, nous avons encore vécu de nombreux et grands évènements.

Tout d'abord, les inscriptions à l'école ont eu lieu pour les C.P et tous les nouveaux élèves. La rentrée s'annonce bien : 155 élèves en élémentaire et 101 en maternelle. L'équipe enseignante reste identique à celle des années précédentes.

Au mois de février, les parents d'élèves, les conseils d'école et le conseil municipal ont dû se prononcer pour le maintien ou non de la semaine à 4 jours ½ avec les T.A.P\*. Ces décisions ont été envoyées au D.A.S.E.N\*. Après consultation des résultats, il nous a informé fin avril que les rythmes scolaires pour 2018/2019 revenaient à 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h 30 - 11h 30, 13h 30 - 16h 30. Les activités périscolaires n'existeront plus. Ainsi l'équipe d'animateurs devra être reconstituée car son intervention ne se fera plus que sur les moments de garderie et de pause méridienne.

Un grand MERCI à tous les intervenants T.A.P qui se sont investis auprès des enfants depuis septembre 2014.

Durant toute l'année, Marine a accompagné les élèves au restaurant scolaire. Mais quelle était sa mission ? En tant que service civique pour 9 mois, elle a appris aux enfants à réduire les quantités d'aliments jetés et à trier les déchets. En se mettant à table avec eux, elle les a donc sensibilisés à la réduction du gaspillage alimentaire en les invitant à goûter, à découvrir des plats méconnus ou peu appréciés habituellement. Ils ont appris aussi à trier et à jeter ce qui est possible au COMPOST.

Le compostage n'a presque plus de secret pour les enfants. Ils savent qu'elles sont les denrées recyclables. Ils ont découvert qu'un compost travaille, dégage de la chaleur et qu'à l'intérieur il y a toute une vie : des vers, des cloportes etc. Un bac à compost bien entretenu recouvert régulièrement de matières sèches n'attire pas d'autres animaux ni ne dégage de mauvaises odeurs. Aujourd'hui, environ 500 litres de compost vont être utilisés mais ...chut c'est la surprise de fin d'année !



**BRAVO** Marine pour ton implication chaque jour, le midi, en classe et aux T.A.P. Les enfants savent aujourd'hui réaliser le tri alimentaire et faire du compostage.

Qui dit fin d'année dit activités plus ludiques mais néanmoins sérieuses.

Comme chaque année, des actions citoyennes ont été mises en place en partenariat avec l'E.S.P.A.C.E : découverte des administrations qui gèrent une commune, un département, un pays. Les CE2 visitent la Mairie, les CM1 le Conseil Départemental et les CM2, l'Assemblée Nationale.

Le sport fait partie intégrante de l'enseignement que reçoit un élève. Cette année les enseignantes accompagnées de Jean Massy, éducateur sportif ont organisé un CROSS Solidaire. Car la mission de l'école est aussi de former des citoyens et le sport porte ces valeurs de solidarité. Chaque enfant participant a donc réalisé un parcours autour du terrain de foot (de 600 m pour les C.P à 1 600 m pour les CM2) et a apporté une denrée alimentaire comme gage de participation. 110 kg à l'école élémentaire et 55 kg à l'école maternelle ont été récoltés et remis à l'association " La Main Tendue " représentée par Catherine Tachet. Cette association, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, est une association de solidarité. Son activité s'exerce principalement sur le canton de Courville. Tous les 15 jours, des bénévoles distribuent des denrées alimentaires aux personnes en difficulté. Chacun d'entre nous peut l'aider en devenant bénévole ou en faisant un don. Une année scolaire ne peut pas se terminer sans SON VOYAGE de fin d'année qui restera marqué dans l'esprit des enfants. Cette année, ils découvriront : La France Miniature, Blois ou bien encore Châteaudun.

Enfin, nous devons féliciter nos élèves de CM2 qui partent représenter notre école et notre village au collège avec sous le bras les livres récompensant leur travail à l'école primaire. Souhaitons-leur de bien réussir.

\*D.A.S.E.N : Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale

\* T.A.P. : Temps d'Activités Périscolaires.

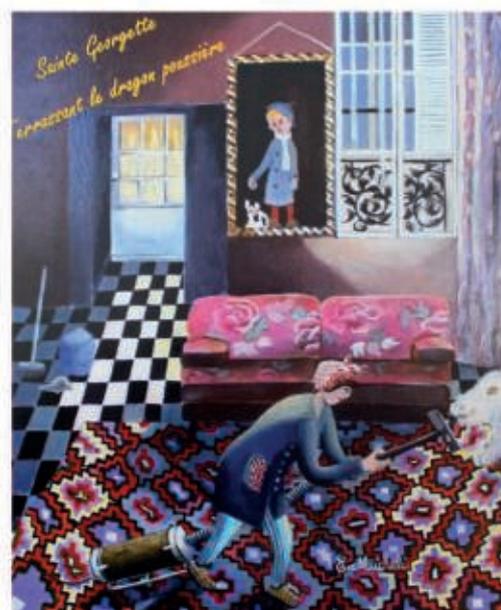


## Les dix ans de la Médiathèque



La médiathèque a fêté dignement ses dix ans d'existence en recevant, notamment, l'artiste peintre, Edith Micheli, qui a ravi les petits et les grands avec ses œuvres naïves et drolatiques. Tous les élèves de l'école de Saint Georges ont eu la chance de rencontrer cette artiste atypique et de découvrir son univers artistique très particulier. En effet, pendant deux semaines, Edith a reçu chaque classe pour une visite « racontée » de son exposition. Elle n'a pas lésiné sur les anecdotes les plus drôles de sa vie et ou de celle de ses copines pour donner vie à ses œuvres et faire rire les enfants.

C'est à regret que nous avons laissé repartir cette jolie exposition ainsi que Sainte Georgette combattant le dragon Poussière, œuvre spécialement conçue pour Saint Georges sur



## Il était une fois...

Depuis septembre 2017, le dernier samedi du mois, l'équipe de la médiathèque propose une nouvelle animation destinée aux enfants de 3 à 6 ans : Il était une fois...

Les livres ne sont plus lus mais racontés. Marie Jo et Isabelle choisissent avec soin, les albums qu'elles présentent, dans un vaste registre. Elles font en sorte, de multiplier les thématiques, les auteurs et les éditeurs.



Les albums racontés sont disponibles dans les rayons de la médiathèque et peuvent être empruntés..

L'animation a eu un beau succès, réunissant à chaque fois entre 25 et 35 participants, parents et enfants confondus.

Marie Jo et Isabelle ont le plaisir de vous annoncer qu'elles raconteront à nouveau des livres, en septembre. En attendant, le dernier rendez-vous de la saison aura lieu samedi 30 juin à 11 heures.

## L'esprit de Prévert

Ce vendredi 1<sup>er</sup> juin, le temps était lourd et orageux, et l'esprit de Jacques Prévert était à la médiathèque. Le dynamique et fantasque comédien, Lionel JAMON a restitué avec brio la pensée du poète. Il avait choisi les textes corrosifs du recueil « Paroles » : Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris, ainsi le spectateur peu averti, hésita-t-il entre rire et le questionnement sous le tir nourri des jeux de mots, des anaphores et des allitérations.

On retrouvait alors les thèmes chers à PREVERT, à savoir, la dénonciation de la violence, de la guerre, de la politique bourgeoise et de la religion. Ce soir-là, Lionel JAMON a fait revivre le poète, grand défenseur des humbles.



### Horaires d'ouverture

Mardi : 16h -18h

Mercredi : 10h -12h et 14h30 -18h

Jeudi : 15h -18h

Vendredi : 15h -18h

Samedi : 10h -12h et 14h30 -17h

**FERMETURE D'ÉTÉ du 29 juillet au 28 août 2018**

Les livres sont prêtés pour une durée de 1 mois.  
Les DVD, les CD et les revues pour une semaine.

L'adhésion permet l'accès à une bibliothèque de livres et de revues numériques.

Toutes les animations, expositions et les concert sont libres d'accès et gratuits.

Infos 02 37 26 86 48

## Nouveautés



## Ça s'est passé près de chez vous

### Carnaval

Organisé par L'ACAD, avec le soutien de l'Accueil de Loisirs Val de l'Eure et l'E.S.P.A.C.E., le carnaval 2018 a réuni petits et grands au son de la banda de Magny ! Plus de 200 personnes, malgré la fraîcheur, ont suivi M. Carnaval chevauchant le dragon (réalisé par les enfants de l'Accueil de Loisirs et les familles de l'E.S.P.A.C.E.), avant de le voir s'enflammer. Les participants se sont ensuite réunis à la Maison des associations pour partager un goûter dans la convivialité !



### Family Days



Le Point Information Jeunesse, l'Accueil de Loisirs et l'E.S.P.A.C.E. ont proposé aux familles de Saint Georges sur Eure, un après midi sportif. Différents ateliers étaient proposés, comme le tir à l'arc, un espace de motricité pour les plus petits, le basket. Smoothies, jus de fruits frais ont été réalisés sur place ce qui a permis à plus d'une centaine de participants de clôturer cet après-midi dans la bonne humeur.

**13 juillet 2018**

**19h**  
**Pique-nique Citoyen**  
 Rendez-vous avec votre pique-nique  
 au Parc Léo Lagrange  
 sur inscription à l'E.S.P.A.C.E (02 37 24 10 27)



**22h**  
**Retraite aux Flambeaux**  
 Rendez-vous  
 à la Maison des Associations



Distribution gratuite de lampions aux enfants offerts par l'ACAD

**23h**  
**Feu d'artifice**  
 Rendez-vous  
 autour de l'étang



## Chasse aux oeufs

Pour une première édition, cette chasse aux œufs 2018 organisée par l'APE de Saint Georges sur Eure, l'association la Jeunesse de Lydda et l'E.S.P.A.C.E. a rencontré un vif succès. Plus de 180 enfants sont venus faire la chasse aux œufs et participer aux stands proposés. Grands-parents, parents et enfants se sont prêtés au jeu !



## Soirée festive



Une trentaine de personnes se sont réunies à l'EPILOBE pour partager une soirée familiale et intergénérationnelle. Chacun a participé au repas en préparant entrée, plat ou dessert...

La soirée s'est terminée dans les fous rires après un duel acharné sur des « blind tests » et un jeu de devinettes d'après dessins.



# Soirée FESTIVE

**Vendredi 27 juillet 2018**  
**Rendez-vous à 19h à l'EPILOBE**



**Chacun ramène un plat, un dessert et une boisson  
que nous partageons autour d'un grand jeu !  
Une soirée familiale et intergénérationnelle  
pleine de rires en perspective !!!**



**Inscriptions auprès de l'E.S.P.A.C.E.**  
**02 37 24 10 27 ou [espacesaintgeorges@yahoo.fr](mailto:espacesaintgeorges@yahoo.fr)**



## Ça bouge au Centre



Les Vacances d'Avril :  
170 enfants se sont réunis au Dojo pour l'Intercentre



Animation sur les secrets de la magie !

Visite de la Ferme de la Renaissance



Intervention de la Prévention Sécurité Routière



Les inscriptions  
Pour cet été sont en cours  
À la Maison des Associations !



Le samedi 7 avril : 125 personnes sont venues pratiquer des activités sportives au Dojo !  
après l'effort, le réconfort : un goûter où chacun pouvait créer son smoothie et le consommer !



Samedi 13 mars : une centaine de jeunes ont participé au Forum Job d'été organisé par le Point Information Jeunesse et la Mairie



## Les cyclos



Samedi 24 mars, les cyclos de Saint-Georges ont organisé le Concours départemental d'éducation routière de 11 à 16h30.

Ce concours s'adresse aux jeunes de 9 à 12 ans. L'école Cyclo de Saint-Georges et celle d'Orléans ont présenté 10 candidats qui se sont joints aux 5 jeunes de l'école Jean Moulin de Saint-Georges.

Une partie en salle permettait de contrôler les connaissances sur le code de la route, les comportements, l'analyse de situations de conduite, la connaissance du vélo et un tracé d'itinéraire sur carte.

Une deuxième partie se déroulait à vélo sur un circuit comportant différentes signalisations et carrefours, et une troisième partie était un exercice de maniabilité.

Après tous ces efforts, une collation et remise de récompenses ont clôturé cette journée conviviale.

Pour tout renseignement concernant l'école Cyclo de Saint-Georges, contacter :

Gérard GODET

06 67 37 06 81 Mail : gerardgdet28.2@orange.fr

## Les bébés lecteurs

Les bébés lecteurs de Saint Georges fêtent leur 1er anniversaire ! En partenariat avec l'E.S.P.A.C.E et l'Association Les Lapinous, Estelle et Marie-Claude accueillent chaque mois à l'Epilobe, une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles pour passer un bon moment autour du plaisir de lire et de chanter des comptines. Ce rendez-vous convivial est gratuit, pour plus de renseignements, la page Facebook : <https://www.facebook.com/bblecteurs/>

N'hésitez pas à venir nous rejoindre un prochain mercredi !



## Brocante de la Saint Georges

Le Clio-Club et Energi-Yoga organisaient le dimanche 22 avril un vide grenier à l'occasion de la fête patronale orchestrée par la municipalité.

Dans les rues et sur les places du centre bourg, une affluence record s'est pressée devant les étales de la une centaine d'exposants qui avaient pris place aux côtés des animations de la fête foraine.

Soleil, chaleur et bonne humeur, tous les ingrédients d'une fête réussie

## Concert de l'Harmonie et du Big Band

C'est un très beau concert devant un auditoire garni, que nous a offert l'Harmonie de Saint Georges et le Big Band dirigés par Benjamin STEFFAN.

Les arrangements ont permis à nos musiciens de s'exprimer pleinement.

Ce fut, en première partie, 8 musiques de film exécutées par l'Harmonie, puis le Big Band qui ont enthousiasmé la salle avec des airs de jazz.

Félicitations à tous les musiciens à qui nous devons d'avoir passé une agréable soirée.

... À renouveler sans modération...

## Insectes de l'été. Attention danger !



Moustique tigre



Chenilles processionnaires



Une tique

Les tiques sont des acariens qui vivent dans les broussailles et les herbes hautes, elles mordent sans provoquer de douleur et se gorgent de sang. De retour de promenade, examinez votre corps, celui de vos enfants et votre animal de compagnie si vous trouvez un insecte retirez le avec une pince et désinfectez la piqure. Le danger est la transmission de la maladie de Lyme.

Les chenilles processionnaires sont les larves d'un papillon qui se développent dans les cocons blancs situés à la cime des pins, des cèdres ou des chênes. Elles sont couvertes de poils urticants dont le contact déclenche des réactions allergiques sur les promeneurs. Il faut impérativement s'éloigner des nids et en confier la destruction à un personnel averti.

Le moustique tigre arrive chez nous. Facilement reconnaissable à leurs rayures noires et blanches sur le corps et les pattes, chez vous ils colonisent les réserves d'eau stagnantes dans les poteries et les jardinières. Ils sont porteurs des virus de la dengue et du chikungunya qui présentent un réel danger. Ne les laissez pas s'acclimater à votre jardin et videz les contenants de leur eau stagnante.

## Etablissement Français de Sang



Grâce à leur participation, 39 volontaires au don ont contribué activement aux soins des malades de notre région.

Prochaine collecte  
le mercredi 05 septembre  
de 15h à 19h à la salle des  
fêtes

### « Au Fil de l'Eure »

Bulletin d'Informations Municipales  
de Saint-Georges-sur-Eure (28190)

Directrice de la publication  
Madame Christine GOIMBAULT, Maire

Rédaction, conception, édition  
Didier GAILLARD, Adjoint à la communication  
Gaëlle BARBOT, Danielle DUMONT,  
Xavier ROBERT,  
conseillers municipaux,  
Karelle RÉPÉRANT

Imprimé par l'Imprimerie Port Royal

Courriel: [mairie.st-georges-sur-eure@orange.fr](mailto:mairie.st-georges-sur-eure@orange.fr)  
Site : [www.saint-georges-sur-eure.fr](http://www.saint-georges-sur-eure.fr)  
tél : 02 37 26 74 16

N°63 - Mars 2018

Le bulletin municipal « Au Fil de l'Eure » est imprimé sur Creator Silk certifié 100% (Forest Stewardship Council), 100% PEFC (Pan European Forest Certification), papier issu de la gestion responsable et durable des forêts mondiales et européennes.



## Tondeuses



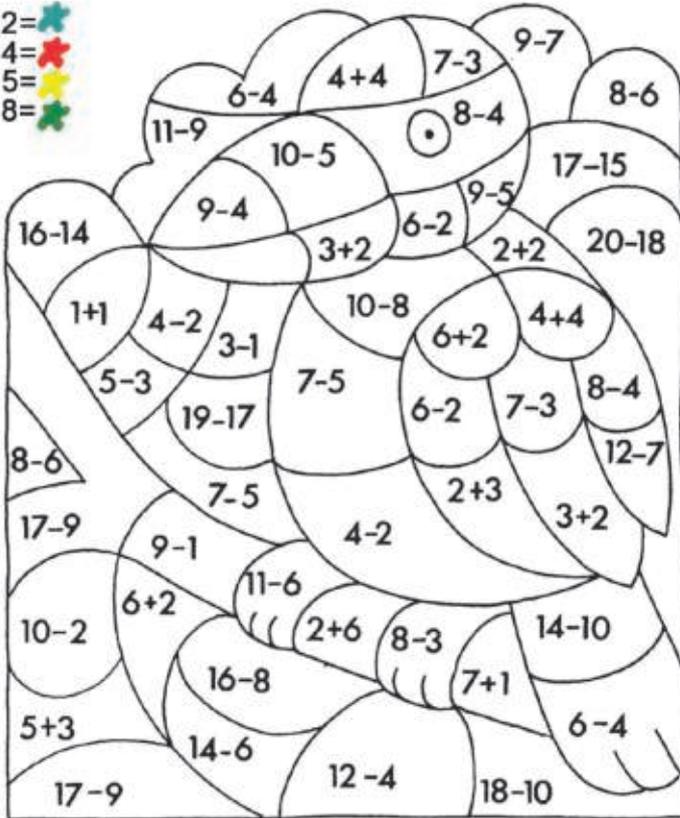
Le bruit est une nuisance souvent mal supportée. Un arrêté préfectoral régleme cette nuisance.

Tous à vos tondeuses les :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures.
- Dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures

## C'est les Vacances

- 2= 
- 4= 
- 5= 
- 8= 



Grille de sudoku 1

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 6 | 8 | 1 | 9 |   | 5 | 2 | 3 |
| 5 | 3 | 1 | 8 |   | 6 | 9 | 7 | 4 |
| 9 | 2 | 4 | 7 | 5 | 3 | 8 | 6 | 1 |
| 2 | 4 | 5 |   | 7 | 1 | 3 | 8 | 6 |
| 3 |   | 6 | 2 | 4 | 8 | 1 |   | 9 |
| 1 |   | 9 | 6 |   | 5 | 7 | 4 | 2 |
| 8 | 9 | 3 | 5 |   | 2 | 4 | 1 |   |
| 6 |   | 7 | 4 | 1 | 9 |   | 3 | 8 |
| 4 |   | 2 | 3 | 8 | 7 | 6 | 9 | 5 |



Rebus (3)



© 2018 Éditions du Fil de l'Étère  
 Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'éditeur est formellement interdite.

## JUN

- Le 22 : l'Estivale de 18 à 23 heures - Centre bourg  
 Le 23 : Pétanque de Saint-Georges : Tournoi de pétanque amical amateur à 13 h 30, terrain Rasori  
 rue du Général de Gaulle sur inscriptions  
 Le 29 : Clio Club - Gala de fin d'année au gymnase

## JUILLET

- Le 6 : Clio Club - Repas champêtre  
 Le 13 : E.S.P.A.C.E. - Pique-nique Citoyen - Rendez-vous à 19 heures au Parc Léo Lagrange  
 sur inscription au 02 37 24 10 27  
 E.S.P.A.C.E. : Retraite aux Flambeaux - Rendez-vous à la Maison des Associations à 22 heures  
 Feu d'artifice à 23 heures à l'étang  
 Le 14 : Repas communal à 12h30 à la salle des fêtes, s'inscrire en Mairie  
 Le 15 : Saint-Georges Sensas - concours / marathon de 6 heures à l'étang avec les champions du monde  
 et les meilleurs nationaux

## AOÛT

- Du 27 au 30 : Clio Club - Stage de gymnastique rythmique

## SEPTEMBRE

- Le 2 : Clio Club - Bric à brac autour du gymnase  
 Du 4 au 22 : Médiathèque : Exposition Maurice FLEURY  
 Le 7 : Arts martiaux - Inscriptions pour l'année  
 Football Club : Concours de pétanque à 18 heures au stade  
 Le 8 : Forum des Associations de 10 à 15 heures à la Maison des Associations  
 Le 10 : Gymnastique volontaire - Reprise des cours  
 Arts martiaux - Reprise des cours  
 Le 16 : Les Cyclos de St Georges - « Les feuilles mortes » - randonnée route et VTT  
 Le 21 : Football Club - Assemblée générale à 19 heures à la Maison des Associations  
 Le 28 : Clio Club - Assemblée générale à 20 h 30 à la Maison des Associations  
 Les 28 et 29 : Théâtre de Quat'Sous - Spectacle à 20 h 30 à la salle Lucie Aubrac  
 Le 29 : Médiathèque : Dictée pour petits et grands à 15 heures

## OCTOBRE

- Le 5 : Football Club SGE - Loto à 20 heures à la salle des fêtes  
 Le 6 : Les Lapinous - Bourse puériculture de 9 à 17 heures à la salle Lucie Aubrac  
 Le 12 : Société Horticole - Réunion d'automne à la Maison des Associations  
 Solo Danse - Assemblée générale de 20 h à 21 h 30 à la Maison des Associations